



Rapport de la 6^e édition de l'Ecole d'été Hijra

**En ligne
18-22 juillet 2022**

Présentation de l'Ecole d'été Hijra

L'École d'été Hijra est une formation d'une semaine sur la migration et l'asile au Maroc, qui a pour but de sensibiliser et informer toute personne intéressée par la question migratoire, notamment par ses enjeux marocains et africains. La 6^e édition s'est déroulée en ligne du 18 au 22 juillet 2022.

Chaque jour des intervenant.e.s issu.e.s de milieux académiques, institutionnels et associatifs ont abordé la question de la migration sous leurs angles de spécialité très divers. Des points de vue variés ont apporté une grande richesse à cette édition.

Le Pacte Mondial sur les Migrations a pu être abordé mais aussi les protections du droit international pour les migrant.e.s subsaharien.ne.s au Maroc, la procédure d'asile au Maroc, les enjeux de la diaspora marocaine au regard de la migration, les camps de réfugié.e.s, la terminologie autour de la migration, la politique migratoire au sein de l'Union Africaine, l'athéisme comme facteur d'émigration au Maroc, l'incident du 24 juin 2022 à Melilla et la situation dans l'Orient.

L'École est organisée chaque année par des clinicien.ne.s stagiaires de la Clinique. Nous remercions cette année Mylène Ober, clinicienne en charge de l'organisation de l'École Hijra 2022 ainsi que Antonella Lamanna, autre clinicienne stagiaire ainsi que Charlotte Gauché, coordinatrice de la Clinique Hijra à Rabat.

Les intervenant.e.s

Les interventions ont été conduites par des chercheur.euse.s marocain.e.s, français.e.s, néerlandais.e.s, ainsi que des membres d'organisations internationales telles que le HCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés), l'OIM (Organisation International pour les Migrations) de même que des représentant.e.s de la société civile comme des activistes et des personnes appartenant à des associations comme Asticude, Khamssa ou encore Kirikou.

Les modalités d'organisation de l'Ecole d'été Hijra

La formation s'est déroulée du lundi au vendredi de 9 :00 à 15 :00 entrecoupée régulièrement par des pauses. Les sessions ont été interactives avec la possibilité constante pour les participant.e.s d'intervenir en posant des questions ou en participant directement au débat.

De plus, tout au long de la semaine a eu lieu les qualifications, les demi-finales et les finales du concours de plaidoirie d'asile ainsi que du débat sur le Pacte Mondial sur les Migrations.

En effet, en groupes, les participant.e.s ont dû travailler sur des cas d'asile fictifs en argumentant sur la conformité ou non du cas fictif à la définition du réfugié pour le concours de la plaidoirie d'asile.

Aussi, iels ont dû débattre en faveur ou contre différentes déclarations ci-après liées au Pacte Mondiale sur les Migrations : « Puisque le Pacte est non-contraignant, il n'a aucune valeur ajoutée pour la protection des droits des migrants. », « Le Pacte Mondiale pour les Migrations est un instrument qui sert exclusivement les intérêts des pays du Nord en négligeant les intérêts des pays du Sud », « Le Maroc est un pays champion de la mise en œuvre du Pacte Mondiale pour les Migrations ».

Dans la suite de l'Ecole les participant.e.s se sont vu.e.s recevoir un certificat de participation.

Le déroulement des journées

-Lundi :

Après un mot de bienvenue par les organisatrices Mylène et Charlotte ainsi qu'une présentation de la Clinique par ces dernières, le président Younous Arbaoui a présenté l'impact au Maroc du Pacte Mondial pour les Migrations. Ensuite, c'est la phase de qualifications du débat sur le Pacte Mondial pour les Migrations qui s'est tenue. Des équipes composées de tous.tes les participant.e.s se sont affrontées en trois matchs en faveur ou contre la déclaration suivante : « Puisque le Pacte est non-contraignant, il n'a aucune valeur ajoutée pour la protection des droits des migrants. ». Enfin, la journée s'est terminée avec la présentation de Yasmina Benslimane, activiste, sur les protections existantes dans le droit international dans le cas des migrants subsahariens au Maroc.

-Mardi:

La deuxième journée de cette Ecole d'été Hijra 2022 a commencé par la présentation de la procédure d'asile au Maroc par deux représentantes du HCR. Elles ont expliqué les différentes étapes de cette procédure d'asile et ont aussi pu nous faire part de leur expérience au HCR ce sur quoi les participant.e.s ont pu intervenir et poser différentes questions. L'après-midi c'est Abdellatif Mortajine qui a pu rapidement présenter son association Khamssa et ses actions qui créent des liens de solidarité dans la diaspora marocaine en France. Enfin, il y a eu lieu les qualifications du concours de plaidoirie d'asile où, comme pour le débat sur le Pacte Mondial pour les Migrations, des équipes composées des participant.e.s se sont affrontées dans des matchs en argumentant en faveur ou contre l'obtention du statut de réfugié du cas fictif d'une demanderesse d'asile.

-Mercredi

La journée du mercredi a été ouverte par Isabella Leroy, doctorante à la Vrije Universiteit à Amsterdam, qui a fait une présentation de ses recherches autour des camps de réfugiés en Europe et notamment sur leurs cadres légaux en prenant comme cas d'étude le CETI de Melilla. C'est ensuite l'intervention de Laila Ziad, représentante de l'OIM qui a pu avoir lieu. Elle a introduit la terminologie complexe autour de la migration ainsi que l'activité de l'organisation au Maroc. Par la suite, Diop Mountaga, fondateur de l'association Kirikou et plus généralement activiste, a présenté la politique migratoire au sein de l'Union Africaine ainsi que son impact réel en Afrique tout en partageant son expérience personnelle au Maroc et en France. Enfin, c'est la demi-finale du débat sur le Pacte Mondial pour les Migrations qui a clôturé cette journée. Des équipes se sont affrontées en faveur et contre la déclaration suivante : « Le Pacte Mondiale pour les Migrations est un instrument qui sert exclusivement les intérêts des pays du Nord en négligeant les intérêts des pays du Sud ».

-Jeudi

Le quatrième jour a commencé par la présentation des résultats de recherche de Lena Richter, doctorante au Pays-Bas, autour de l'athéisme comme raison d'émigration pour les Marocain.e.s. Ensuite, Mylène et Antonella, deux cliniciennes, ont présenté les résultats de recherche autour de l'asile au Ghana et au Niger conduites par d'ancien.ne.s clinicien.ne.s. Ces deux pays possèdent une législation autour de l'asile contrairement au Maroc. La demi-finale du concours de plaidoirie d'asile a clôturé cette journée en faisant affronter les équipes qualifiées autour d'un nouveau cas fictif d'asile.

-Vendredi

La semaine s'est conclue avec tout d'abord une présentation d'Abdeslam Amakhtari, le président de l'association Asticude qui fournit toute sorte d'aide aux migrant.e.s et réfugié.e.s dans la région de Nador. Ce sont ensuite suivies les finales du concours de plaidoirie d'asile ainsi que du débat sur le Pacte Mondial pour les Migrations où deux équipes sont ressorties gagnantes. Un jury très spécial composé de Sara Benjelloun, docteure en science politique, et de Saâd Alami Merrouni, doctorant à l'université de Oujda, a été présent pour décider des gagnant.e.s de ce débat.

Enfin, la semaine s'est clôturée avec le partage, de la part des participant.e.s, de suggestions et autres ainsi que d'une rencontre autour d'un café à Rabat pour celles et ceux qui été disponibles.

Les participant.e.s

L'Ecole d'été Hijra 2022 était ouverte à toute personne intéressée, qui pour candidater, devait envoyer son CV à ecole.cliniquehijra@gmail.com .

Ce sont 29 participant.e.s inscrit.e.s mais 12 réellement présent.e.s tout au long de la semaine venant de plusieurs pays différents qui ont participé à la 6^e édition de l'Ecole d'été Hijra. La plupart était étudiant.e.s ou doctorant.e.s mais aussi professionnel.le.s ou membres associatifs. Tous les participant.e.s ont pu profiter de la formation afin d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de leur ouvrir de leurs opportunités en pouvant rencontrer des intervenant.e.s issu.e.s de différents milieux.

Quelques remerciements reçus :

- « Je tiens à vous remercier chaleureusement pour les efforts que vous avez mis dans cette école d'été. Tout était parfait, j'ai beaucoup appris grâce à vous. J'ai apprécié chaque intervention, débat et réflexion. »
- « Je tiens à vous remercier encore pour cette incroyable opportunité de participer à la 6e édition de l'école d'été Hijra de 2022! Je suis très heureuse d'avoir pu acquérir de nouvelles connaissances, compétences et outils concernant la migration en Afrique. Je suis également ravie d'avoir pu faire connaissance avec les autres participants et d'avoir eu l'honneur d'en apprendre davantage sur les différentes perspectives offertes par les intervenants. »
- « Je vous remercie encore une fois pour l'opportunité que vous m'avez accordé pour cette formation a été un véritable enrichissement. »

Le Programme :



5^{ème} édition : 18 au 22 juillet 2022 (en ligne)

	<u>LUNDI 18.07.2022</u>	<u>MARDI 19.07.2022</u>	<u>MERCREDI 20.07.2022</u>	<u>JEUDI 21.07.2022</u>	<u>VENDREDI 22.07.2022</u>
<u>9:00-9:45</u> (Heure Maroc)	Mot de <u>bienvenue</u> : Mylène Ober Clinique Juridique Hijra Présentation de la Clinique et de la semaine	Nisrine <u>Eba Neuma</u> et Louise Carlier Agentes au HCR Présentation de la procédure d'asile au Maroc et de leur expérience au HCR	Isabella Leroy Doctorante à la <u>Vrije Universiteit</u> , Amsterdam Les camps de réfugiés en Europe	Lena Richter Doctorante à l'Université de <u>Radboud</u> de Nijmegen aux Pays-Bas Atheism - a reason for asylum?	Abdeslam <u>Amakhtarj</u> Président de l'association <u>Astijuda</u>
<u>9:45-10:00</u>	Pause	Pause		Pause	Pause
<u>10:00-11:00</u>	L'impact du Pacte Mondial pour les <u>migrations au Maroc</u> Par <u>Younous Arbaoui</u> , président de la Clinique Juridique Hijra & professeur assistant à la <u>Vrije Universiteit</u> , Amsterdam	<u>suite HCR</u>	<u>10:30-11:00</u> : Pause	<u>suite</u> Lena Richter	Concours de plaidoirie sur l'asile Finale
<u>11:00-12:00</u>	Pause	Pause	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Laila Ziad La terminologie de la migration et l'activité de l'OIM au Maroc	Pause	Pause
<u>12:00-13:30</u>	Débat sur le Pacte Mondial pour les migrations Phase de qualifications	<u>Abdellatif Mortaine</u> Association de la diaspora marocaine en France	<u>12:15</u> : <u>Diop Mountasa</u> Président de l'association Kirikou La politique migratoire au sein de l'Union Africaine, quel impact? Quel devoir des Etats pour la pérennisation du pacte <u>mondial</u> ?	Les procédures d'asile en Afrique : le cas du Niger et du Ghana Les Cliniciennes Mylène Ober et Antonella <u>Lambona</u>	Débat sur le Pacte Mondial pour les migrations Finale
<u>13:30-14:00</u>	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
<u>14:00-15:00</u>	Yasmina Benslimane Activiste Les protections du droit international dans le cas des migrants subsahariens	Concours de plaidoirie sur l'asile Phase de qualifications	Débat sur le Pacte Mondial pour les migrations Demi-finale	Concours de plaidoirie sur l'asile Demi-finale	CLÔTURE